

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Pages damaged/  
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/  
Pages détachées

Coloured in: (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/  
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/  
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/  
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

5 Nov 1898

LA  
SEMAINE RELIGIEUSE  
DE QUÉBEC

**SOMMAIRE**

M. l'abbé P.-V. Légaré, 161.—Apostolat de la prière, 162.— La chapelle Champlain, 162.—Le code catholique, 162.—A propos d'une nouvelle charte, 166.—Le procès Dreyfus, 166.—L'explication d'un rapport simultané, 167.—Un nouveau bénédictin, 168.—Boutade d'un capucin-cardinal, 168.—Un incident d'examen, 168.—A travers Rome, 168.—Bibliographie, 171.—Recueil de Cantiques, 172.—Petite histoire de l'Eglise 172.—Memento hebdomadaire, 176.



M. l'abbé P.-V. Légaré (1)

(1) Voir No 49, S. R. Volume X.

### Apostolat de la prière

#### PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT LE MOIS DE NOVEMBRE

Divin Cœur de JÉSUS, je vous offre, par le Cœur immaculé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses, et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immoiez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier afin que nos cœurs, à l'exemple du vôtre, deviennent compatissants envers les pauvres.

*Résolution apostolique:* Respecter, aimer et servir les pauvres de JÉSUS-CHRIST.

### La chapelle Champlain

En 1890, au temps où j'étudiais, à l'Hôtel-Dieu de Québec, les précieuses annales du monastère, en train de préparer l'histoire d'un siège (*Phips devant Québec*), l'archiviste du couvent, la Révérende Mère Saint André, attira particulièrement mon attention sur le document qu'on va lire et dont la capitale importance, au point de vue du sujet ici traité, n'échappera à personne. Ecrit de la main même de Madame veuve D'Ailleboust, Barbe de Boulogne (1), l'endossement de cette pièce authentique se lisait comme suit : " *Contrat de concession de MM. les Marguilliers au Sieur de Longchamp d'une terre qui n'appartient proche l'église Québec.* "

Voici la teneur du document :

" Par devant Guillaume Audouard, secrétaire du Conseil établi par le Roi à Québec, notaire en la Nouvelle-France, et témoins soussignés, furent présents en leurs personnes Jacques Loyer, sieur de la Tour, Jean Juchereau, sieur de la Ferté, Mathieu D'Amour, écuyer, sieur d'Eschauffour, tous marguilliers de l'église paroissiale de Notre-Dame de Québec, et du consentement de Monseigneur illustrissime et révérendissime François de Laval évêque de Pétrée, vicaire apostolique en toute l'étendue de la Nouvelle-France, ont concédé et concèdent

(1) On sait que la veuve du gouverneur d'Ailleboust, Barbe de Boulogne, après la mort de son mari (décédé à Montréal, le 1er juin 1660), se retira à l'Hôtel-Dieu de Québec, où elle mourut le 7 juin 1685. Le 15 juillet 1670, elle fit don à l'hôpital de tous ses biens. Ce qui explique comment les papiers personnels de Madame d'Ailleboust font aujourd'hui partie des archives particulières de l'Hôtel-Dieu de Québec.

au nom et comme dit est ci-dessus à rentes foncières de bail d'héritage et non rachetable à Mathieu Huboust sieur Deslongchamps, l'un des dits Margailliers et receveur de présent, les rentes dues à la dite église paroissiale, icelui Huboust présent et acceptant pour lui, ses hoirs et ayant cause à l'avenir : " la consistance de douze perches et demie de terre sise en la ville de Québec, tenant d'un côté aux terres de la dite église paroissiale où EST DE FRONT BATIE LA CHAPELLE APPELÉE VULGAIREMENT LA CHAPELLE CHAMPLAIN, de l'autre côté aux terres de la dite église, par haut aux terres du sieur d'Ailleboust, par bas à un chemin qui passe entre la dite place et la maison de la dite église où demeure à présent le bedeau (1), icelle pièce contenant deux perches et demie de large, les dites terres appartenantes à la Fabrique de la dite église " à cause de la donation faite par Monseigneur de Lauzon, ci-devant gouverneur et lieutenant-général pour le Roi en ce pays, ayant pouvoir de la faire par Messieurs de la Compagnie Générale, ainsi qu'il appert par la patente du dit sieur De Lauzon, en date du vingt mai mil six cent cinquante-six, la dite concession dessus dite de douze perches et demie de terre faite par les dits sieurs margailliers au dit Mathieu Huboust pour en jouir, lui ses hoirs et ayant cause à l'avenir en toute propriété aux conditions suivantes, savoir :

Que le dit Huboust, lui, ses hoirs et ayant cause, à l'avenir payeront annuellement à la Fabrique de la dite église et paroisse de Québec, deux sols pour chacune des dites perches de terres, icelle pièce de terre contenant *deux perches et demie de large sur cinq de long*, la dite rente faisant en tout la somme de une livre, cinq sols de rente foncière et non rachetable et un double de cens pour toute la dite concession que le dit Huboust, lui, ses hoirs et ayant cause, payeront annuellement à la Fabrique de la dite église de Québec, aux margailliers et receveur de présent étant en charge à ses successeurs pour toute redevance et le dit paiement se fera au jour et fête de Saint-Martin d'hi-

(1) Cette maison du bedeau occupait le site précis du presbytère actuel de la paroisse de Notre-Dame de Québec.

A la fin de 1661, Mgr de Laval quitta les Ursulines pour aller passer l'hiver chez les révérends Pères Jésuites. Au printemps de 1662 il acheta une vieille maison, située à l'endroit du presbytère actuel de Québec et s'y logea avec sa petite famille." (MM. de Bernières Torcapel et Pèlerin)—L'abbé Auguste Gosselin : *Vie de Mgr de Laval*, tome Ier: page 171.

ver échéant l'onzième jour de novembre, et le premier paiement se fera dès la présente année pour continuer de là en avant. Les dites redevances portant lods et ventes, saizines et amendes selon la coutume de la ville, prévôté et vicomté de Paris, comme aussi par le dit preneur de s'y bâtir et y avoir feu et lieu dans un an et demi. En telle sorte que les dits cens et rentes puissent être perçus par chacun an. Et à faute de ce, sera permis aux dits sieurs marguilliers ou à leurs successeurs à l'avenir de rentrer en possession des dites douze perches et demie de terre par eux délaissées de plein droit sans forme ni figure de procès et sans aucun remboursement de frais qu'il aurait pu faire. *Car ainsi a été accordé, Promettant, Obligant, Renonçant, etc.*

Fait et passé à Québec, en l'étude du notaire susdit, soussigné, le quinzième jour de juillet, mil six cent soixante et un, en présence de Jacques Renouard de Be'laire et Jacques d'Estrées, témoins soussignés, avec les parties (1).

Cette copie d'acte—l'original en est introuvable dans le greffe d'Audouard — porte à l'endos une note, écrite de la main même de Barbe de Boulogne : *Contrat de concession de MM. les marguilliers au Sieur de Longchamp d'UNE TERRE QUI M'APPARTIENT proche l'église de Québec.* Cette note, pour la raison même de l'étrange contradiction qu'elle semble renfermer, est fort instructive.

Comment Messieurs les marguilliers pouvaient-ils concéder à Huboust de Longchamp une terre qui appartenait à Madame d'Ailleboust ?

Nous sommes en présence d'une affaire contentieuse, où deux occupants de bonne foi se disputent la possession et la propriété d'un même terrain.

Le 10 février 1649, " en vertu du pouvoir à lui donné par Messieurs de la Compagnie de la Nouvelle-France, et sous leur bon plaisir, " le gouverneur d'Ailleboust se réservait " une place située dans l'enclos de Québec, contre la chapelle Champlain,

(1) Le 15 juillet 1670, Madame d'Ailleboust fit à l'Hôtel-Dieu de Québec une donation absolue de tous ses biens.

Trois ans plus tard — 1673 — quand l'Hôtel-Dieu voulut concéder à Toussaint Dubeau, sur partie du terrain de la réserve d'Ailleboust, la Fabrique Notre-Dame de Québec intervint, prétendant encore que ce terrain faisait partie de la Censure et lui appartenait en vertu de la concession de M. de Lauzon en date du 20 mai 1656. Le différend fut réglé à l'amiable. — Cf. Gilles Rageot, 4 juillet 1674.

contenant un arpent de terre ou environ, " pour en jouir à toujours pleinement et paisiblement aux charges qu'il plairait aux Messieurs de la dite Compagnie lui ordonner.

Cette concession du 10 février 1649 fut ratifiée et signée par le gouverneur de Lauzon, le 22 avril 1652.

Quatre ans plus tard, le 20 mai 1656, ce même de Lauzon concédait, à l'église et paroisse de Québec, un terrain qu'il nous est impossible d'identifier parce, que le plan sur lequel il était désigné est aujourd'hui perdu. — " L'emplacement étant autour de l'église ainsi et tel qu'il est désigné dans un plan paraphé et signé de Nous, *ne varietur*, ce jour d'hui, date des présentes."

Les marguilliers de l'église et paroisse de Québec s'autorisèrent de la concession du 20 mai 1656 pour s'emparer de près de la moitié de la *Réserve d'Ailleboust* malgré les protestations énergiques de Madame d'Ailleboust qui prétendait bien rester en possession de tous les biens immeubles composant la succession de son mari. Mais la Fabrique passa outre et fit acte d'autorité en concédant, le 15 juillet 1661, à Mathieu Huboust, sieur de Longchamp, la consistance de douze perches et demie de terre sur la *réserve d'Ailleboust*. Non seulement les marguilliers prétendaient avoir acquis le territoire contesté, mais voici qu'ils le vendaient. Ils ne pouvaient mieux affirmer leur droit.....

Madame d'Ailleboust fut la première à désarmer. Cet acte de générosité n'était que le prélude d'un sacrifice encore plus magnifique, et ne lui coûta que de la joie. Donner à l'église les prémices d'un bien auquel elle ne semblait s'intéresser que pour le léguer encore plus aux pauvres de l'Hôpital (1), n'était-ce point prêter déjà au Grand Débiteur, avancer déjà à l'Incomparable Ami cet or de la charité chrétienne qui porte intérêt au centuple et dans le temps et dans l'éternité ?

Le *Contrat de concession* à Mathieu Huboust sieur de Longchamp, en date du 15 juillet 1661, n'est encore aujourd'hui que le *second* des documents authentiques connus qui nous parlent de la chapelle Champlain. Cette pièce rare, confirme absolument l'hypothèse émise par l'abbé Raymond Casgrain en 1875, quand il publia la précieuse archive trouvée dans les *Papiers Faribault*, à savoir : que la chapelle Champlain s'élevait dans le carré où se trouvent aujourd'hui le Bureau de poste et ses

(1) Reproduction partielle d'un travail publié par M. E. Myrand, dans le Bulletin des recherches historiques.

dépendances, le Bureau des Billets de *l'Intercolonial* et du *Grand-Tronc*, et la propriété des héritiers Clapham.

L'établissement bien connu de notre estimable concitoyen, M. John Darlington, le doyen des tailleurs de Québec, celui du restaurateur Lapointe, *Hôtel des illusions*, celui de *l'Imprimerie Générale* de M. Augustin Côté, et la propriété de M. Docile Brousseau (où *Le Courrier du Canada* fut publié jusqu'en 1896), actuellement occupée par les bureaux du *St-Leon Springs Co.*, ces quatre maisons, dis-je, couvrent aujourd'hui l'exacte superficie (45 x 90 pieds) du terrain concédé, le 15 juillet 1661, à Guillaume Huboust, sieur de Longchamp, par la Fabrique Notre-Dame de Québec (1).

---

### Le Code catholique

La nouvelle édition, refondue, du Code catholique ou Commentaire du Catéchisme de Québec vient de paraître.

1 vol. in-12, pp. 236. Prix franco: 17 piastres le cent, et 25 centins l'exemplaire.

S'adresser à l'abbé D. Gosselin, Cap-Santé.

---

### A propos d'une nouvelle charte

Nous avons lu dans un journal que la nouvelle charte de la ville de Montréal, actuellement sur le chantier, sera rédigée seulement en anglais. Montréal est pourtant une ville française.

On dit aussi que la charte refondue décrète que les communautés religieuses de cette ville seront désormais soumises au droit commun, et appelées à payer leur part des taxes municipales.

Si le privilège dont les communautés religieuses ont joui jusqu'à présent est supprimé à Montréal, il est probable qu'il le sera également ailleurs avant longtemps.

La lutte qui va s'engager sur cette matière ne peut manquer d'être intéressante et surtout instructive.

---

### Le procès Dreyfus

Malgré les déclarations de quatre ministres de la guerre, qui tous ont affirmé publiquement la culpabilité de Dreyfus; mal-

---

(1) Ce document donne donc raison, une seconde fois, à M. Stanislas Drapeau qui a été fort malmené à ce sujet, il y a une trentaine d'années. D. G.

gré l'opinion de plusieurs de ses propres membres, dont un déjà est démissionnaire ; malgré l'avis de la commission consultative appelée à se prononcer sur l'opportunité de la révision ; malgré le sentiment du ministre de la justice lui-même à qui seul appartient légalement le droit de saisir la cour de cassation ; malgré le vote des chambres conférant au ministère, avant les vacances, le mandat de faire respecter la chose jugée ; malgré la résistance du Président de la République lui-même ; malgré l'opinion publique, malgré le pays, la révision du procès Dreyfus est décidée. Cette révision est en ce principe l'acquiescement de ce misérable ; ce qui ne tardera pas.

Ce jour-là, la Franc-maçonnerie aura remporté l'un de ses plus grands triomphes.

---

### L'explication d'un rapport simultané

Dans les pays catholiques et protestants des deux mondes, les lois bannissant l'enseignement religieux de l'école ont été fabriquées et promulguées à peu près en même temps.

Cet accord, à la même heure, pour une chose si monstrueuse, ne peut s'expliquer que par l'action d'une influence occulte.

---

### Un nouveau bénédictin

M. l'avocat O. G. Destrée, frère du député socialiste, a pris l'habit à l'abbaye de Naredsous, Belgique.

Le nouveau bénédictin est âgé d'environ 30 ans ; il s'est beaucoup occupé de littérature et fut un des promoteurs de la Jeune Belgique.

Depuis 1894, il s'est surtout occupé de travaux religieux et d'œuvres charitables. Un de ses parents est déjà moine dans la même abbaye, M. Paul Tiberghien, petit-fils du professeur Tiberghien qui enseignait la philosophie à l'Université maçonnique.



### Boutade d'un capucin-cardinal

Lors de la mort du pape Grégoire XVI, parmi les candidats que l'on croyait appelés à lui succéder, étaient un capucin très populaire, le cardinal Micara, le cardinal Lambruschini, qui passait pour être moins que prodigue, et enfin l'évêque d'Imola.

Le cardinal Lambruschini ayant demandé au capucin-cardinal quelles étaient ses prévisions, reçut cette réponse : " Si c'est le peuple qui décide, ce sera moi ; si c'est le diable, ce sera toi ; si c'est Dieu, ce sera Mastai ! "

Mastai fut élu, et prit le nom de Pie IX.

### Un incident d'examen

Un jour, un professeur posa une question à un candidat et, en attendant la réponse, il causait avec son voisin. Puis, la réponse ne venant pas, il demanda à l'étudiant s'il avait bien compris la question. Oui, Monsieur, répondit l'étudiant.

Alors, vous êtes bien habile, répliqua le professeur, car je ne l'ai pas comprise moi-même.

### A TRAVERS ROME

(Suite)

GIULIANO DELLA ROVERE, devenu pape sous le nom de Jules II, avait été un gardien fidèle des droits de l'Eglise et un intrépide défenseur de l'intégrité du domaine temporel. On connaît ses exploits et sa noble résistance à l'invasion des Français dans la péninsule. Il se souvenait que le Sauveur avait permis à saint Pierre de porter l'épée et de s'en servir, dans la sinistre nuit du Jardin des Olives ; et, d'une main dont on n'attendait que bénédiction et que pardon, il maniait hardiment le glaive pour protéger contre les convoitises de l'étranger, le patrimoine sacré de la Papauté. Fatigué de ses labeurs guerriers, vieilli avant l'âge, le redoutable Pontife songeait à la tombe et son orgueil princier voulait voir, avant de mourir, le magnifique mausolée où il dormirait son dernier sommeil.

Michel-Ange fut chargé de l'exécution des volontés papales. On lui laissait toute latitude ; pourvu qu'il fit grandiose, ce serait bien.

C'eût été grandiose, en effet, si les circonstances avaient per-

mis à Michel-Ange de mener à bonne fin la construction du monument. Mais, par une malice du sort qui déjoua les ambitieuses visées du monarque romain, le superbe tombeau devait rester à l'état d'ébauche. Voici quelle aurait été la disposition de l'œuvre.

Le mausolée avait quatre faces et trois plans. Au premier plan étaient sculptées des niches contenant chacune un prisonnier qui posait le pied sur le ressaut du soubassement. Ces prisonniers figuraient les provinces subjuguées par Jules II ainsi que les Vertus et les Arts attristés par sa mort et comme réduits à l'impuissance. Dans l'entre-deux des niches étaient des Atlantes à demi vêtus qui soutenaient de la tête la première corniche sur le plan de laquelle étaient situées quatre statues représentant la Vie active, la Vie contemplative, saint Pierre et Moïse. Le monument s'élevait encore en s'étrécissant symétriquement, et au-dessus d'une bordure historiée de motifs en bronze, d'arabesques et de petits amours régnait le troisième plan où l'on voyait le Ciel souriant porter sur ses épaules un sépulcre vide, et la terre dans une attitude désolée pleurant le grand pape que la mort venait de lui ravir. On pouvait accéder et circuler à l'intérieur du monument où se trouvait le sarcophage du pontife. L'œuvre ne comprenait pas moins de quarante statues de marbre sans compter les enjolivures et détails d'ornementation.

Michel-Ange alla lui-même choisir ses marbres à Carrare et en surveiller l'extraction. Une fois qu'ils furent expédiés à Ripagrande, sur les quais du Tibre, il établit son *studio* sur la place Saint-Pierre et se mit à l'œuvre. Jules II daignait honorer le jeune artiste de sa visite ; il causait avec lui du mausolée avec une sollicitude affectueuse et quasi-fraternelle. *Più e più volte*, — raconte Condivi — *l'andò fin a casa a trovare, quivi seco non altrimenti ragionando e della sepoltura e d'altre cose, che avrebbe fatto con un suo fratello.*

Des nuages vinrent bientôt troubler la sérénité de cet azur.

Bramante, l'architecte de Saint Pierre, voyait d'un œil jaloux la faveur croissante de Michel-Ange près de Jules II. Il commença à intriguer auprès du pape pour décontenancer celui en qui il pressentait un dangereux rival. Il remontra au vieux pontife que c'était une pensée bien lugubre de faire faire sa sépulture de son vivant, que cela pouvait être de mauvais augure, bref qu'il fallait quitter ces idées noires. Jules II ne découvrit pas ses sentiments ; il prit du temps pour réfléchir.

Cependant un beau jour Michel-Ange se présente au Vatican pour toucher le prix des marbres employés. Plusieurs fois déjà il avait sollicité le pape qui dissimulait son embarras d'argent sous d'ingénieuses fins de non-recevoir. Cette fois le sculpteur se heurte à un valet des écuries pontificales. Il demande à voir le pape. — " C'est impossible. — Mais je suis Michel-Ange Buonaroti. — Vous ne le verrez pas. " Un prélat intervient, appuie la demande de l'artiste — " J'ai ordre de ne pas vous laisser entrer, " dit enfin le palefrenier. — " C'est bien. Vous direz au pape que dorénavant, quand il voudra me voir, il vienne me chercher. " Michel-Ange rentre en hâte dans son modeste logis, prend quelques écus et le voilà hors de Rome sur la route de Florence.

Jules II était brusque et rogue, mais aussi prompt à réparer ses torts qu'à les commettre. Il lance cinq cavaliers sur la piste du fugitif qu'il menace de sa disgrâce s'il ne revient pas sur-le-champ. Michel-Ange ne s'émeut pas. Il fait répondre au pape par ses envoyés qu'il avait été un bon et fidèle serviteur et qu'il " ne méritait pas d'être, en retour, chassé comme un coquin ; que, " d'ailleurs, puisque Sa Sainteté ne voulait plus s'occuper de sa " sépulture, il était délié de toute obligation et qu'il n'en voulait " plus d'autre, " et le fier gentilhomme continua sa route vers sa ville natale.

Trois brefs successifs rappelèrent le sculpteur à Rome. L'offense avait blessé profondément Michel-Ange. Il s'obstina dans son refus. Pierre Soderini, le gonfalonier qui se souciait fort de ne pas attirer sur Florence les foudres et la colère du *terrible pontefice*, parvint cependant à déterminer le jeune artiste à se rendre à Bologne où se trouvait alors le pape et à lui faire sa soumission. Il investit pour cela Michel-Ange de l'autorité de délégué extraordinaire de la république afin qu'il fût assuré de ne pas être molesté pendant le voyage. Michel-Ange vint donc aux pieds du pape qui l'accueillit par des paroles douces et éloquentes. " Ah ! ah ! ton devoir était de venir nous trouver et tu as attendu que nous vinssions à toi ! " Le pénitent baissa la tête et s'excusa en disant qu'il n'avait pas péché par malice, mais qu'il avait cédé à un mouvement d'indignation en se voyant chassé comme un mauvais serviteur. L'Evêque courtisan qui avait présenté Michel-Ange crut devoir relever le ton un peu aigre de ces excuses, et, s'adressant au pape : " Que Votre Sain-

teté ne fasse pas attention aux manquements de cet homme ! S'il a manqué aux bienséances, c'est que c'est un ignorant et un gueux. D'ailleurs les artisans de son espèce sont tous de même." Jules II, courroucé, répliqua : " Tu dis à ce jeune homme des grossièretés que nous ne lui disons pas. L'ignorant et le gueux, c'est toi et non pas lui. Sors de devant mes yeux, scélérat ! " Et le prélat maladroit fut chassé du palais par les gens de service avec une volée de coups de bâton.

Pour témoigner à Michel-Ange que sa confiance lui était rendue et que l'entente était rétablie, le pape commanda à l'artiste sa statue en bronze qu'il voulait placer au frontispice de l'église Saint-Pétronius à Bologne. Elle ne sortit parfaite qu'à une seconde coulée. Elle était haute de cinq coudées et avait fort grand air. L'attitude du pontife était imposante et énergique. Les plis de la robe étaient riches et magnifiques. Enfin le visage respirait force, vigueur *prontezza e terribilità*.

Jules II vint voir le modèle en plâtre. L'artiste se demandait quel geste il donnerait à la main gauche ; il avait fait la droite levée d'un air dominateur : " Y mettrai-je un livre, Très Saint-Père ? — Quel livre ? Mets-y une épée. Moi, je ne connais rien aux lettres. " Et, plaisantant sur la main droite qui se dressait impérieuse : " Cette main-là, est-ce qu'elle bénit ou est-ce qu'elle maudit ? — Très Saint Père, elle menace ce peuple turbulent, au cas où il ne serait pas sage. "

Les Bolonais ne furent pas sages. Ils renversèrent encore une fois le gouvernement pontifical et rétablirent les Bentivogli. La statue du terrible pontife fut descendue de son piédestal et vendue au duc Alphonse de Ferrare qui la fondit et en fit une pièce d'artillerie. Elle continuait, sous cette forme, à inspirer la crainte et à dominer le fracas des batailles.

(A suivre)

---

### Bibliographie

*Pluralité des mondes habités*, considérée au point de vue négatif, par l'abbé F. X. Burque, curé de Fort Kent, Maine, ancien professeur de Philosophie au Séminaire de St-Hyacinthe, 1 vol. in-8, pp. 407. 1898, Montréal, Cadieux et Derome. Prix : une piastre.

Nous apprécierons cet ouvrage aussitôt qu'il nous sera possible ; mais nous pouvons, dès maintenant, le recommander à nos lecteurs, puisque la thèse embrassée par l'auteur est la même que celle des principaux théologiens catholiques.

---

### Recueil de Cantiques

Le R. P. Police vient de publier un beau Recueil de Cantiques et de Chants Religieux contenant : les anciennes et belles prières du matin et du soir et de la Sainte Messe—Les exercices de la journée du chrétien—Les prières et les actes pour la Confession et la Communion — Les Vêpres, et le Chemin de la Croix.

Il renferme aussi un choix de deux cents Cantiques anciens et nouveaux, qui embrassent toute la Doctrine chrétienne, — les grandes vérités du salut, — les grandes et belles dévotions de la sainte Eglise à Notre Seigneur Jésus-Christ, à la Très Sainte Vierge, à saint Joseph, à la sainte Famille, à sainte Anne, aux anges, et aux saints.

Des Psaumes en Faux Bourdons, pour les Vêpres solennelles des Dimanches et des Fêtes—Les Antiennes de la Sainte Vierge, adaptées à une musique vraiment religieuse. Un choix d' " O Salutaris, " de " Tantum Ergo, " de Litanies, de Motets, et de Chants pieux pour les Bénédictiones du Très Saint Sacrement, viennent compléter ce Manuel et le rendre un des plus utiles et des plus propres à procurer la gloire de Dieu et le Salut des âmes, l'amour de la sainte Eglise, de Notre Seigneur Jésus-Christ, de la Très Sainte Vierge et des saints.

PRIX — 75 centins l'exemplaire, par la poste.

FRÈRES DE LA CHARITÉ, (seuls agents).

No. 35, rue Vermon,

Boston, Mass.

---

### Petite histoire de l'Eglise

(Suite)

L'an 249, il fut jeté en prison pour la foi qu'il ne cessa pas de confesser au milieu des tourments. Il mourut à Tyr en 254.

Ses principaux ouvrages sont une réfutation de Celse ; les Hexaples, bible à six colonnes parallèles, renfermant chacune, ou une traduction particulière de l'hébreu, ou le texte hébreu lui-même en différents caractères ; des HomélieS en très grand nombre, et le livre des Principes où sont formulées les principales erreurs qu'on reproche à ce grand philosophe.

Tertullien, né à Carthage vers 160, fut ordonné prêtre vers 200, et vint à Rome, où il se montra l'un des plus intrépides défenseurs de l'Eglise. Personne n'a montré plus de vigueur que lui lorsqu'il défend la vérité. Malheureusement, il trahit la cause dont il avait été le plus éloquent champion. Soit mécontentement secret, soit illusion, soit entraînement d'un caractère excessif, il embrassa l'erreur des Montanistes et mourut vers l'an 245, sans être entré dans le sein de l'Eglise. Ses ouvrages principaux sont : l'Apologétique, le livre des Prescriptions contre les hérétiques, le traité contre les Juifs, contre Marcion, de la Résurrection, etc.

Minucius Félix, avocat distingué de Rome, converti par la constance des martyrs, et auteur d'un intéressant dialogue intitulé : Octavius, où il venge la providence et le christianisme. Il florissait vers 207.

Jules Africain, historien ecclésiastique, écrivait vers 220.

Saint Hyppolite, martyrisé vers 250, a composé un cycle pascal et de nombreux ouvrages.

Saint Cyprien était professeur de rhétorique à Carthage, sa ville natale, quand il fut converti par le prêtre Cécilius vers 246. Il mourut martyr en 258. Orateur et moraliste, ses principaux ouvrages sont : des Traités sur la vanité des idoles, l'Oraison dominicale, l'Aumône, la Mortalité, une Exhortation au martyre et des Lettres.

Saint Denis d'Alexandrie, disciple d'Origène et son successeur à l'école d'Alexandrie, mourut en 264. Il eut lui-même pour successeurs Héraclas et Piérius, tous les deux auteurs de savants ouvrages.

Ammonius Saccas, le fondateur de l'école éclectique d'Alexandrie, était né de parents chrétiens. Plusieurs soutiennent qu'il apostasia, mais le fait est resté douteux.

Saint Grégoire le Thaumaturge était philosophe en même temps qu'apôtre. Il a composé un traité de l'âme. Il avait été converti et baptisé par Origène.

## EMPEREURS

Caracalla, 211-217 ; Macrin, 217-218 ; Héliogabale, 218-222 ; Alexandre Sévère, 222-235 ; Maximin, 235-238 ; Papius et Balbin, 238 ; Gordien, 238-244 ; Philippe, 244-246 ; Dèce, 246-251 ; Gallus, 251-253 ; Valérien, 253-260 ; Gallien, 260-268 ; Claude II, 268-270 ; Aurélien, 270-275 ; Tacite, 275-276 ; Probus, 276-281 ; Carus, 281-282 ; Carinus et Numérien, 282-283 ; Dioclétien, 283-abd 305 ; Maximien Hercule, 281 ; abd. 305 ; Galère, 292-311 ; Constance Chlore, 292-306.

## ÉVÉNEMENTS REMARQUABLES

205. Naissance de Plotin à Lycopolis dans la Thébaïde. Il fut le principal représentant de l'école Néo-Platonicienne d'Alexandrie, école très hostile au chistianisme.

233. Naissance de Porphyre à Tyr. Il fut un des disciples de Plotin dont il publia les œuvres. 252, Peste affreuse qui désola l'empire, et attribuée aux chrétiens comme toutes les calamités de cette époque.

260. Les Trente Tyrans se partagent l'empire. C'étaient des chefs militaires qui prirent la pourpre en diverses provinces.

269. Décret de l'empereur Aurélien contre Paul Samosate. Ce principe adjuge la maison épiscopale à celui qui avait été nommé par l'évêque de Rome.

284. Commencement de l'Ère de Dioclétien, appelée aussi par les chrétiens Ère des martyrs.

## QUATRIÈME SIÈCLE

Le nombre des papes pendant le quatrième siècle a été de dix, 308-310. Saint Marcel I, romain d'origine, monta sur le Saint Siège après une vacance de quatre ans, amenée par la persécution.

La réorganisation de l'Eglise à laquelle il travaillait, irrita Maxence qui le fit comparaître devant son tribunal, lui ordonnant de renoncer à sa charge et de sacrifier aux idoles. Marcel résista aux promesses et aux menaces du tyran.

Condanné à servir comme esclave dans les écuries impériales, il passa de longs jours dans cette dure captivité. Au bout de neuf mois de détention, les clers de Rome vinrent pendant la nuit et le délivrèrent. La pieuse Lucine donna asile au Saint

Pontife, et sa maison devint alors un titre paroissial sous le nom de Marcel.

Le tyran de Rome en fut averti, et fit de nouveau arrêter le pape. Sur l'emplacement même de l'église, Maxence fit établir un haras, où Marcel fut une seconde fois condamné à servir comme palefrenier. Ce fut dans cette humiliante position que mourut le saint Pontife auquel on ne donnait pas même de vêtement, et qui n'avait qu'un cilice sur le corps.

310. Saint Eusèbe, grec d'origine, n'occupa le siège pontifical que du 26 mai au 26 septembre.

Il eut la consolation de ramener au sein de Rome, quelques apostats à une pénitence sincère. Il mourut en Sicile, où il avait été vraisemblablement exilé pour la foi.

211-314. Saint Melchiade ou Miltiade succéda à saint Eusèbe. Il était né en Afrique.

Ce fut sous son pontificat que l'Eglise romaine vit la conversion de Constantin, après la grande victoire que ce prince remporta sur Maxence. Ce double événement mit un terme à la persécution des Césars.

L'Eglise doit à ce pontife plusieurs règlements de discipline.

314-35. Saint Sylvestre I, suivant la tradition de l'Eglise, eut l'honneur et la joie de baptiser Constantin.

L'empereur, d'après les conseils de ce pape, construisit à Rome plusieurs basiliques, les orna avec magnificence, et les enrichit par les revenus considérables qu'il leur attacha. Les plus célèbres de ces basiliques sont celles de Latran, du Vatican et d'Ostie.

La paix dont l'Eglise jouissait sous Constantin fut troublée par la funeste hérésie d'Arius, qui prétendait que le Verbe ou le Fils de Dieu avait été créé par Dieu.

Le concile de Nicée fut réuni, du consentement de Sylvestre, et présidé par ses légats.

Le pape assembla lui-même à Rome 277 évêques, et confirma la condamnation portée à Nicée, contre Arius.

Saint Sylvestre fit plusieurs règlements de discipline, et porta diverses ordonnances concernant le culte sacré et les différents degrés de la hiérarchie.

336. Saint Marc qui ne régna guère que huit mois, promulgua une constitution relative aux différents membres de la hiérarchie. On croit qu'il introduisit la récitation du symbole de Nicée à la messe.



337-352. Saint Jules I, défenseur de la foi en la personne de saint Athanase, gouverna glorieusement l'Eglise pendant 15 ans.

352-366. Saint Libère. La fermeté avec laquelle il résista à l'empereur Constance qui le pressait de souscrire à la condamnation de saint Athanase, lui valut l'exil.

On l'accuse d'avoir, dans cet exil, trompé par l'équivoque des termes, et par les manœuvres ariennes, signé une formule de foi dressée à Sinium, et consenti, par amour de la paix, à l'exil de saint Athanase. Mais rien n'est moins prouvé que cette accusation, difficile d'ailleurs à concilier avec le récit des faits et l'accueil que ce pape reçut à son retour dans la ville de Rome.

Pendant l'exil du pape Libère, il paraît que l'Eglise fut gouvernée par Félix II, auquel on donne le titre de saint. Quelques auteurs ont classé Félix parmi les anti-papes, d'autres le considèrent comme un évêque administrateur.

366-384. Saint Damase. Sous son pontificat, le deuxième concile œcuménique condamna Macédonius, patriarche de Constantinople, qui niait la divinité du Saint-Esprit, et saint Jérôme secrétaire de ce pape, travailla à la révision de la Vulgate.

385-398. S. Sirice est célèbre par sa lettre décrétale à Himerius de Tarragone. Il condamna Jovinien qui niait la virginité de la Sainte Vierge.

398-401. Saint Anastase ; saint Jérôme dit qu'il était riche de pauvreté, et d'une grande sollicitude apostolique.

(A suivre)

---

### Memento hebdomadaire

---

Les Quarante-Heures auront lieu à Sillery, le 6 ; à St-Ephrem le 8 ; à St-Raphaël, le 10 ; à St-Martin, le 11. S. G. Mgr l'archevêque de Québec a célébré la semaine dernière le dixième anniversaire de sa consécration épiscopale, et le clergé de Québec lui a présenté ses hommages à cette occasion.